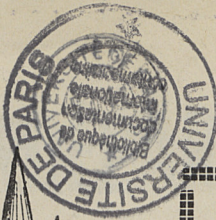




Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre  
(Reconnue d'utilité publique)  
Inscription à la Commission Paritaire N° 780-D-73



EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II A-C-D-E

REDACTION ET ADMINISTRATION

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)  
Téléphone : Trinité 78-44

Amicale des Stalags II A-C-D-E  
Compte chèques postaux : La Source 30.175-35

## Ce que fut Lourdes 1975

Tout d'abord un grand silence à l'échelon national, ni la presse, ni la radio n'ont rendu compte de l'importance de ce magnifique rassemblement pour le trentième anniversaire du retour de captivité.

Cependant sur place quelque 125.000 à 150.000 anciens prisonniers se trouvaient pendant quatre jours réunis par des liens d'amitiés indéfectibles.

Lourdes qui voit bien des foules, n'avait du propre avec ses habitants, jamais assisté à un tel rassemblement, tant par le nombre que par la chaleur des sentiments qui émanaient de celui-ci.

Que de souvenirs émouvants, pénibles où joyeux ont été évoqués en ces quelques jours.

Tout avait été prévu pour recevoir ces pèlerins du souvenir, hôtels, permanences et terrain de rencontre parfaitement équipé de panneaux par désignation de stalag. La réussite a été grande, mais il serait prétentieux de dire parfaite.

C'est pourquoi il incombe dès maintenant aux Amicales à l'aide des adresses qu'elles ont recueillies sur place, d'essayer de réunir les amis qui tout en se cotoyant pendant quatre jours n'ont pu se retrouver.

Il ne sera pas dit que votre venue en ces lieux ne portera pas ses fruits. Un geste vous reste encore à accomplir et vous aurez rempli votre devoir jusqu'au bout.

Venez rejoindre les amis que vous avez retrouvés à Lourdes, ceux qui depuis 1945 ont permis que cette Amicale qui est votre Amicale existe et vive malgré les années, les difficultés et les disparitions prématurées des nôtres.

L'Amicale a besoin de tous, tous vous avez ou vous aurez besoin d'elle car c'est par l'union que nous nous défendrons le mieux.

Nous vous adressons « Le Lien », non seulement avec l'espoir, mais avec la certitude que vous répondrez « présent » en souvenir des bons copains retrouvés.

LE BUREAU, PRESENT A LOURDES.

### CEUX DE 1914-1918

Je les ai vus ceux de 1914  
Ils avaient vingt ans pour la France  
Vingt ans ! C'est-à-dire, l'espoir  
Mais la mort était là en 14  
Beaucoup ont logé à Sains-en-Gohelle  
Nous les aimions, tous ces sacrifiés  
Pour l'image de la « liberté »  
Ils défendaient notre coin de Gohelle  
Souvent quand ils partaient à l'attaque  
Pour un bois, une maison, une baraque  
Ils le disaient, si la peur les habitait  
Ils se taisaient et n'en parlaient jamais  
Ils ne manifestaient pas leurs craintes  
Et par pudeur ils taisaient leurs plaintes  
Méchants ! Ils ne l'étaient pas, ce n'est pas vrai  
Jamais dans leur langage ils n'abaissaient l'adversaire  
Au retour le compte des morts serait fait  
Untel, blessé, prisonnier, disparu, mort, oui, que faire  
La vie reprenait pour quelques jours,  
Quelques mois jusqu'au suivant  
Qui jamais de cette glaise d'Artois ne reviendrait vivant  
De Notre-Dame-de-Lorette, qui sur sa crête a vu  
Tant de courage, tant de mutilés à jamais  
Et tant de gosses qui en fermant les yeux pour toujours ont cru  
En la valeur du sacrifice qu'ils nous donnaient  
C'est la dernière ; tandis que leur sang s'épandait  
Sortant de leurs veines, de partout de leurs plaies  
Fermant les yeux jusqu'au souffle dernier  
Les lèvres murmurant dans ce brasier  
Pour la dernière fois, « maman ».

Jean LESPINASSE.

## GRUPE NORD - PAS-DE-CALAIS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Ce dimanche 5 octobre 1975 à Libercourt restera longtemps, je pense, dans les annales de l'Amicale des II A, B, C, D, E.

A 10 h 00, devant une nombreuse assistance le président des groupes Nord - Pas-de-Calais, *Cyrille Flipo*, ouvre la séance en demandant une minute de silence à la mémoire de *Robert Legros* notre regretté président national, décédé le 18 janvier 1975.

Il remercie ensuite Monsieur le Premier adjoint au maire de Libercourt, Monsieur l'abbé *Pronier*, Monsieur *Brichart*, chef de l'Harmonie municipale, Monsieur *Thermotte*, président des A.C.P.G. qui tous avec gentillesse ont aidé l'Amicale des II à organiser son assemblée dans leur localité.

Remerciements adressés à la délégation parisienne conduite par *G. Berger*, président national, *G. Desmarest*, secrétaire général, *Arizoli*, trésorier, *Manin* et *P. Migault*, membres du bureau. Une mention spéciale pour nos dévoués aumôniers des camps, les chanoines *Delesalle* et *Beillard* et pour notre ami *Jacques de Baralle*, secrétaire général de l'U.N.A.C.-Nord.

Les présentations faites, le président *Flipo* suggère au bureau parisien que les bons de soutien Nord - Pas-de-Calais soient adressés au dévoué trésorier *Paul Van Moerbecke* qui les répartirait judicieusement en fonction des « moyens » des adhérents, cela soulagerait aussi dans une certaine mesure la tâche de nos dévoués camarades parisiens.

*Cyrille Flipo* déplore ensuite la suppression de la journée du 8 Mai et souhaite instamment que nos assemblées se tiennent dans les villes qui célèbrent dignement ce jour tant attendu de la fin des hostilités, la fin d'un holocauste de 55 millions d'êtres humains sur le plan mondial.

Il aborde aussi le problème de la retraite du combattant, toujours aussi ridiculement insuffisante ainsi que la suppression du ministère des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre.

Parole donnée au secrétaire *Paul Darloy* qui se réjouit de voir réunis dans la même fraternité de nombreux anciens de Gülzow (im Pom),

le groupe si fidèle des Phalempinois, l'importante délégation des II B, l'équipe des Parisiens, des Beaunainvillois (bravo *A. Bienaimé*). Il salue aussi le dynamique responsable des XII, *Ernest Langlois* et la délégation des IX sous l'aimable houlette de l'ami *Lucien Hespel*. Remerciements très sincères aux épouses de nos camarades qui souvent se sacrifient un tantinet pendant l'absence de leurs époux assistant aux réunions de bureau. Merci, Mesdames !

Remerciements à nos généreux camarades, qui par leurs dons, permettent l'organisation d'une tombola : *Mercier*, *Dhalluin*, *Thysse*, *Bossu*, *Vermeulin*, *Seguin*, *Amielh*, *Miroux*, *Pilet*, *Verrier* et *Blyweert* (notre artiste peintre réputé), *Mme Moucheron* et combien d'autres à qui nous adressons des excuses pour un oubli possible.

Merci à *Pierre Deman* et *Edouard Amielh* de Phalempin qui ont assuré la liaison étroite entre le bureau de Lille et les autorités de Libercourt.

Lecture est faite de la composition du bureau renouvelable chaque année. Pas de candidature. Dommage ! Le bureau actuel est donc réélu à l'unanimité.

Notre trésorier *Paul Van Moerbecke* nous présente un budget bien modeste, mais si bien géré que le quitus lui est donné à l'unanimité. Merci *Paul*, pour ton dévouement et tes démarches.

Le président national *Gérard Berger* nous dit sa joie de rencontrer les gars du Nord, sa satisfaction d'une entente réciproque et de bon aloi. Il nous demande de faire des démarches précises pour l'attribution de secours par l'Amicale nationale et aussi par les Offices départementaux.

A son tour, notre si cher aumônier de Stargard, II D, le chanoine *Delesalle* nous fait un rapport détaillé du rassemblement et pèlerinage de Lourdes qui obtint un succès inespéré. Ce rassemblement du trentième anniversaire de la libération des camps favorisa des rencontres, des retrouvailles inoubliables.

C'est avec une émotion qui gagna l'assistance que notre aumô-

nier rappela les souffrances, le chagrin, parfois le désespoir des P.G. croupissants derrière leurs barbelés ainsi que les sacrifices consentis par les familles.

L'ami *Lucien Genevoise* toujours dévoué, illustre le compte rendu par la présentation de photos, d'extraits de presse et de documents originaux.

A 11 h 15, une messe réservée aux P.G. et leur famille fut célébrée par nos aumôniers *Delesalle* et *Beillard*, homélie remarquable de notre cher père *Beillard* qui, avec sa bonté, sa simplicité, sa foi et son cœur, suscita une vibrante émotion parmi nous tous. Des larmes jaillirent de bien des yeux, cette homélie fut, je le crois fermement, un des moments les plus pathétiques de notre journée. Merci chers pères *Delesalle* et *Beillard* et bonne santé.

A 12 h 00, conduit par l'Harmonie municipale, un important cortège se rendit au monument aux Morts ou trois magnifiques gerbes furent déposées. Sonnerie aux morts émouvante. Présentation impeccable de quatre drapeaux.

La partie officielle terminée, tous se dirigèrent vers la salle des fêtes où se déroula un repas au menu combien soigné et abondant confectionné par *Mme Pélagie*, cuisinière d'élite, aidée par quatre serveuses aussi gracieuses qu'aimables. Merci Mesdames et Mesdemoiselles.

Le ton monta vite dans la gaieté des retrouvailles. Une belle tombola organisée par nos dévoués amis *Fache*, *Crouzet* et *Van Moerbecke* obtint un vif succès. Merci pour notre caisse, amis généreux.

Hélas, le temps passa vite et, dès 18 h 00 nos amis parisiens prirent le chemin du retour, adieux touchants certes, mais les cœurs étaient joyeux.

La soirée se termina par l'inévitable sauterie animée par deux dynamiques musiciens.

Un choral des adieux repris en chœur par l'assistance termina la journée. Oui, ce fut un 5 octobre dont le souvenir restera longtemps gravé dans nos cœurs.

P. DARLOY.

## Une visite à Wismar en mai 1975

Une amitié née à Wismar, kommando 504 dit Drathmuler. Amitié soigneusement entretenue, renforcée au cours des années par la participation aux assemblées générales, par la lecture de notre journal « Le Lien », tous ces contacts ont permis de réaliser un rêve, celui de revoir en touristes les lieux de captivité.

Ce désir enfin pris corps le 9 mars 1975 au cours du repas annuel qui suit l'assemblée générale.

C'est ainsi qu'il fut décidé entre *Georges Ruet*, *Marcel Platevoet*, *Philibert Dubois*, *Henri Robert*, *An-*

*toine Vigoureux*, *Louis Perrouault* et *Georges Desmarest* accompagnés de Mesdames *Perrouault* et *Desmarest* de faire le voyage ensemble et en voitures particulières.

Notre ami *Platevoet* chargé des démarches auprès de l'agence « Trans-Tour » mit tout en œuvre afin que le voyage ait lieu le 25 mai 1975.

Il faut bien dire que ce ne fut pas sans angoisse que nous voyons passer les derniers jours sans nous apporter l'autorisation du départ. Le vendredi 23 mai *Perrouault* et *Desmarest* se rendent à l'agence, en sortent déçus ! Rien n'est

encore parvenu autorisant notre départ, il est question de renoncer bien sûr, et c'est déçu que nous nous séparons. *Perrouault* va téléphoner aux amis *Platevoet* et *Philibert* que c'est partie remise, mais à quand ? Néanmoins comme l'espoir ne disparaît qu'à la dernière minute, *Perrouault* me demande de lui téléphoner le lendemain, samedi 24, vers midi.

Quelle ne fut pas ma surprise, *Georges Ruet* se rendant au rendez-vous du 25 pour le départ apprend de *Perrouault* la triste nouvelle. Il se rend immédiatement à l'agence (Suite en page 4.)

**Pensez aux bons de soutien-vite à la poste!**

Evitez - nous du travail et des frais de rappel inutiles

**TIRAGE en DECEMBRE**

FPRES 404

# Nos nouveaux adhérents

A Lourdes, 110 camarades dont les noms suivent ont rejoints spontanément les rangs de l'Amicale dans l'espoir de retrouver des copains, ne les faites pas attendre.

Eugène LERAY.  
Francis JAMONNEAU.  
Jean GUILLONTEAU.  
Léon CASSARD.  
Louis BROUSSARD.  
Jean BRACHET.  
Ferdinand BERTHELOT.  
Francis ALLAIS.  
Marcel VUYLSTEKE.  
Diégo SANCHEZ.  
Jean-Baptiste ROBIN.  
Pierre-Marius QUINSON.  
Auguste PATOUILLARD.  
Joannès MONDEL.  
Régis MERLE.  
Louis GIGAND.  
Paul FAUCOUP.  
Claude-Marie ESCOT.  
Louis DEMARS.  
Gaston BAUDHUIN.  
Justin-Albert BADETS.  
Louis GENEVAUX.  
Georges DICHAMP.  
Aimé PELLAT.  
André LORIO.  
Roger LECOMTE.  
Pierre JAMET.  
Paul CHENE.  
Georges VERGER.  
André MILON.  
Louis MENEUST.  
Francis LOISEL.  
René LEBRUN.  
Louis CHANTAL.  
Georges HENRY.  
Louis GAGNEAU.  
François NADAL.  
Maxime FONTAS.  
Adrien FIRMIN.  
Jean LE CALLOCH.  
Pierre JONCOUR.  
Jean FERREZAS.  
François CARAES.  
Marcel BOIS.  
Philippe LHOPITFAU.  
Victor FOURNILLON.  
Jean-Robert ROUSSET.  
Lucien FFRMOND.  
André AUCIUSTE.  
Jean LFKFR.  
Jean RAMRAUD.  
Fernand LETARD.

Fernand TAFFLET.  
DI CICCIO.  
Léon FRANK.  
Fernand JONARD.  
Edmond PECH.  
Joseph SIGNOLLE.  
Elie MISERY.  
Jean PERTICOZ.  
Raymond FONTAINE.  
Célestin DRAVET.  
Joseph DELORME.  
Jean THUEUX.  
Aimé CANARD.  
François RAVILY.  
France BOURZIERS.  
Laurent BESSET.  
Roger BARBE.  
Henri BOUNEL.  
Gabriel LABOULY.  
Marcel MIERLE.  
Marcel CHUPIN.  
Georges LEGAGNEUX.  
Prosper POULAIN.  
Gaston SEYE.  
Henri ALLAIN.  
Victor FONTAINE.  
Eugène GICQUEL.  
Yves LE FERRAND.  
Michel CLAUDAT.  
Marcel CHATEL.  
Henri COURTI.  
Edouard LANCE.  
Charles COUZINET.  
Joseph PEREZ.  
Jean BILLET.  
André BOISSON.  
Louis VALLET.  
Henri DULARD.  
Louis LIGOT.  
André QUITTET.  
Charles DECAMBEAU.  
Pierre DESPERIOR.  
Marcel PROUST.  
Daniel BLOQUET.  
Aimé JAMME.  
Emile BOUCHE.  
Achille ALBERT.  
Maurice BAUDRY.  
Bernard BAUDRY.  
Armand CAILLAUD.  
Lucien GOUREAU.  
Jean-Marie LERTET.  
Charles ROUET.  
Hubert SABIRON.  
René RENAULT.  
Georges RONLARCHAND.  
Robert HISSON.  
Alfred EVRARD.

## Amicale des stalags II A, B, C, D, E,

(Groupe Nord)

Honneur à nos anciens de 1914-1918. Commémoration des combats d'Artois le 21 septembre 1975.

Les anciens P.G., représentés par Robert Maxime, II D, et Pierre Deman, II E, tous deux gardes d'honneur de l'Ossuaire de Notre-Dame-de-Lorette nous ont donné quelques renseignements sur la troisième commémoration du 21 septembre dernier : Inauguration de la table d'orientation offerte par les anciens du train de Loos ; cérémonie avec participation du consul et des troupes canadiennes et françaises ; dépôt de fleurs à l'Ossuaire.

Le 11 mai 1975, la cérémonie était placée sous la présidence de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux A.C. M. Jean Lespinasse, par l'intermédiaire de Robert Maxime nous communique à cet effet deux textes remarquables que nous publions dans « Le Lien ». Ce faisant, nous pensons saluer l'héroïsme de tant d'anciens tombés par centaines dans les combats d'Artois.

Merci à Robert Maxime pour la communication des programmes de ces journées mémorables.

Félicitations aussi pour la distinction spéciale remise à notre ami.

## NOTRE GRANDE FAMILLE

NOS DEUILS

Notre camarade Clément Defontaine, du Stalag II C, numéro 33.449, de Givet (08), nous fait part du décès de sa mère à l'âge de 85 ans et demi, survenu le 29 août 1975 à Apremont (Vendée).

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Michel à Somain (Nord).

A notre ami et à son épouse, l'Amicale présente ses très vives et sincères condoléances.

Mme Pierre Lhopital, de Lyon, nous fait part du décès de son

### NOS PEINES

Nous apprenons le décès du camarade Louis Cabusa, II A, le 6 octobre dernier. L'Amicale des II et l'U.N.A.C.-Nord a présenté ses vives condoléances à Mme Cabusa et sa famille si durement éprouvées. Les funérailles ont eu lieu le jeudi 9 octobre en l'église Saint-Vital de la Madeleine (59). Les drapeaux des A.C.P.G. et d'autres sociétés patriotiques s'inclinèrent sur la tombe.

### RECHERCHES

L'ami André Deseure, II A, résident, 13, rue Delcensier, 59700 Marcq-en-Barœul souhaite très vivement avoir des nouvelles de :

— Fernand Messe, II A, rue des Deux-Phares, Les Sables-d'Olonne (85).

— Roger Marcel, II A, 43, chaussée de la Madeleine, Nantes (44).

— Marcel Stallin - Rolland, Poye (sans adresse connue).

mari, survenu le 2 juillet 1975, des suites d'opération à l'hôpital Edouard-Herriot à Lyon.

Ses obsèques ont été célébrées à Lyon.

A Mme Lhopital et à sa famille, l'Amicale présente ses vives et bien sincères condoléances.

Mme Duvaux nous informe du décès de notre camarade, le docteur Jean Duvaux, domicilié à Paris (75016), survenu le 4 juin 1975.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Notre ami était un ancien du Stalag II D.

(Suite en page 5)

# Une visite à Wismar en mai 1975

(suite de la page 1)

et en sort vainqueur, l'autorisation est enfin arrivée le samedi 24 à 9 h 00, c'est gagné, dans un temps record, étant donné que l'agence demande six mois pour organiser un tel voyage et que notre demande ne date que de deux mois.

C'est donc dans la joie que le dimanche 25 mai vers 9 h 00 du matin nous prenons le départ des Batignolles. Répondent présents : Platevoet venant de Gacé avec sa 504, Ruet de Dampierre-les-Bois, également en 504, Perrouault et Madame et leur D.S., ainsi que Desmarest et Madame.

Nous sommes bientôt à Venteuil où nous prenons nos amis Robert Henri, Philibert Dubois qui prévoit toujours tout, leste nos voitures de quelques bouteilles de son excellent champagne, Antoine venu de sa lointaine Auvergne est là aussi, fidèle au rendez-vous.

Après une coupe et un excellent biscuit nous faisons nos adieux à Mme Dubois qu'une santé fragile retient au foyer.

Puis cette fois, le grand départ à 11 h 00, nous quittons les vignobles champenois pour aborder les Ardennes et « Le Coq-d'Or » de Sedan nous restaure.

Une mauvais petite pluie tombe sur notre joie mais ne la brise pas. A 15 h 00, lestés des excellentes spécialités de cette verte région nous faisons nos adieux à Sedan,

direction de Liège, traversée des Ardennes belges qui ne le cèdent en rien aux Ardennes françaises. Frontière ? Quelle frontière ? Ah oui, au passage d'une certaine barrière qui a l'air de ne plus savoir se baisser, un salut amical d'un homme en uniforme sourire aux lèvres.

La route déroule son long ruban, la pluie a cessé et nous roulons bon train, Liège est dépassé, notre objectif du soir étant Aix-la-Chapelle où nous arrivons dans une atmosphère de fête, une noce à la mode allemande fait collation à l'hôtel où nous sommes descendus, le marié, un géant couvert de trophées dont la signification nous échappe, mais nous séduit, un langage oublié depuis longtemps et qui sait avoir des accents aimables.

Bonne table, bon gîte, beaucoup de fleurs et de netteté. Après une nuit bien méritée le 26 mai nous partons en direction de Cologne que nous visitons dans la douceur d'un bienveillant soleil printanier, la cathédrale nous retient longtemps, chef-d'œuvre d'architecture gothique. Flattée par de nombreuses visites, mise en pellicule sous tous ses angles. Elle regarde couler le Rhin comme sa sœur lointaine Notre-Dame de Paris est vigilante au bord de la Seine, plus élancée, plus colorée elle dresse ses flèches pointues vers le ciel, nous ne nous lassons pas de l'admirer. La ville avoisinante, propre, aux boutiques bien achalandées retient aussi notre attention, mais

nous ne pouvons à notre grand regret flâner autant qu'il le faudrait car nous devons passer la ligne de démarcation le 27, c'est donc la tête pleine de jolis souvenirs que nous partons vers Hambourg, non sans faire halte pour le repas du midi dans un charmant restaurant situé au milieu d'une forêt au bord de l'autoroute, Remscheid nous accueille donc dans son cadre campagnard et confortable, repas vite expédié et de nouveau les lilas en fleurs qui bordent l'autoroute de chaque côté nous voient enfreindre bien souvent les limites de vitesse admises.

18 h 15, nous sommes aux portes de Hambourg, arrivés à l'hôtel, Philibert décroche le téléphone fait son numéro et parle immédiatement à Mme Dubois, s'il en est toujours ainsi les étrangers ne peuvent pas comprendre que nous ayons des problèmes avec le téléphone en France.

Après le repas du soir, sous un petit vent glacial nous visitons de nuit la ville de Hambourg, les installations portuaires sont immenses et les rives de l'Elbe accueillent un foisonnement de navires de toutes nationalités. La bise a chassé les moins curieux et c'est très à l'aise que la ville nous offre ses rues, ses lumières, rassasiés de vitrines bien garnies et de bien d'autres curiosités nous allons préparer par un sommeil réparateur la journée du 27 mai.

(A suivre)

DESMAREST.

### MON PAYS D'ARTOIS

J'aime bien mon pays d'Artois  
Il est à vous, il est à moi  
Il est beau mon pays d'Artois  
Il est à toi, il est à moi  
Parcours-le en tous sens  
C'est un bonheur que l'on ressent  
Dans mon pays d'Artois  
Sa variété en fait la loi  
Il est à tous, il est à moi  
Mon beau pays d'Artois  
Il y a des plaines, de belles col-

lines  
Elles sont élégantes et dignes  
Les petits bois sont innombrables  
Et la région est admirable  
La mer est là toute proche  
Et l'on respire à son approche  
Si le langage est rude  
Si le verbe est dur  
Les hommes sont courageux  
Leur cœur est généreux  
Le sang des guerres l'a arrosé  
Des héros se sont affrontés  
Les traces de leurs passages  
Ainsi que leurs messages  
Sur cette terre à marquées  
Toujours la vie a cherché à effacer  
Ce que les hommes de mal avalent  
fait  
Qu'il est beau mon pays d'Artois  
Il est à vous, il est à moi.

Jean LESPINASSE.

### UN OUVRAGE QUI DOIT INTERESSER « LES ENCERCLES DE DUNKERQUE EN 1940 »

Notre ami Jean Meyer, président de l'Université combattante pour l'Académie de Clermont-Ferrand nous présente un magnifique ouvrage « La Bataille de Dunkerque et la tragédie du Siroco ». Ce livre préfacé par l'amiral de Toulouse-Lautrec nous fait revivre les événements tragiques du 10 mai au 4 juin 1940.

En raison du tirage limité, les amis désireux de se procurer cet ouvrage peuvent passer commande à M. Jean Meyer, 18, boulevard du Chauffour, 63540 Romagnat. Joindre à la lettre un mandat de 37,00 F, c'est-à-dire 30,00 F pour le prix du livre et 7,00 F pour l'envoi recommandé.

Toutes les Amicales se devraient de « commander » quelques exemplaires de ce bel ouvrage.

APPEL IMPORTANT  
L'U.N.A.C.-Nord avise tous les amicalistes que sa journée nationale se tiendra le 4 avril 1976 à Roubaix (59).

Qu'on se le dise.

## Amitiés et bonjour de:

F. LEBRASSEUR, Vic-sur-Aisne.  
POUCHAIN, La Gorgue.  
Louis POUILLY, Ponches.  
Marcel MAGE, Poitiers.  
Pierre BASSOU, Perpignan.  
Grégoire SELENOFF, Bretenoux.  
Lucien THERIAU, Le Pas.  
Henri THUMILAIRE, Denain.  
Léon Robert, Digoïn.  
Jean BLOT, La Fresnaye-Chedouet.  
Georges DONNADILLE, Mantes-la-Jolie.  
Adonis MAGNE, Epinay-sur-Seine.  
André BRETON, Montreuil.  
Jean CALVERT, Marseille.  
André LIEGEOIS, Neufchâteau.  
Raymond BRIDE, Montret.  
Claude BRETON, Charentay, qui arrondi largement sa cotisation.  
Georges HOCKMULER, Trith-Saint-Léger.  
Marius CASTE, Fourchambault.  
MANDELBAUM, Nancy.  
Gabriel BOUTONNET, Laroque-Timbaut.  
Hacquès FALCONNET, Mogneneins, qui règle neuf carnets.  
Abbé François DANTEC, Brest.  
Lucien COLLIN, Chatels - le - Mar- cheix.  
Emilien JAMES, Cambes-en-Plaine.  
Georges MATHONIERE, Montvicq.  
Roger ROUZIES, 75005 Paris, qui arrondi largement sa cotisation.  
Simon LANNUAIRE, Paris.  
Maxime BELTZER, Paris.  
Marius VILLARDIER, Limonest.  
André VIOT, Bazoches-Gallerandes.  
René BARRE, Rueil-Malmaison.  
Boris MICHAUD, Paris.  
Stephan PODMANIK, Marly-le-Roi.  
Jean MAURICE, Castres.  
Léon BOUDIN, Chenoise.  
Jean BROUCAS, Artix.  
Germain DEGOUY, Ailly, qui donne largement en supplément de sa cotisation.  
LEVASSEUR, Lille.  
Pierre GERARD, Cambrai.  
Gilbert GIROMAGNY, Luxeuil-les-Bains.  
Louis DHONT, Lille.  
Robert HENNUYER, Lille.  
Auguste MOREY, Meursault.  
Jean HALLAIR, Avallon.  
Camille ROUXEL, Paris.  
René SOUCHOIS, Saint-Florent-sur-Cher.  
Maurice DESCHAMPS, Halluin.  
Daniel DELLOIR, Grand-Fesnoy.  
THEODON, Montierchaume.  
RONCERAY, Paris.  
Alfred CHAUVIN, Wargnies-le-Grand.  
Marcel PELLETIER, Suresnes.  
L. MARECHAL, Lille.  
Cyrille FLIPO, Lille.  
A. COPPENS, Annapes.  
Louis MARQUET, Clermont-Ferrand, qui prend trois carnets en supplément.  
Raoul CAILLIER, Wavrin, qui prend un carnet en plus.  
Lmile BECHON, Pont-de-Doie.

de la SOUDIERE, Saint-Cloud.  
Henri LORTHOIS, Gondcourt.  
LAVERDURE, Paris.  
Lucien PACHOUX, Pouilly-sur-Loire.  
BINGRAND, Versailles.  
Marcel ROUSSET, Coulommiers.  
André TROTIN, Château-du-Loir.  
René ARTAUD, Bron.  
Henri WEHRLIN, Strasbourg.  
Gilles LECLERCQ, Bersée.  
Pierre BOUYSSOU, Martel.  
Alfred GELAS, Saint-Marcellin.  
André BONNAFOUS, Le Bousquet-d'Orb.  
André DELAUNAY, Saint-Vallier.  
Félix MORY, Guéret.  
R. LAINE, Neuilly-Plaisance.  
Camille BAILLY, Ronchamp.  
Jacques GRAECHEN, Noisy-le-Roi.  
Lucien GENNEVOISE, Lille.  
L.-J. GRIGNON, Paris.  
René GOUSSOT, Jaulgonne.  
DEVAUX, Juvisy-sur-Orge.  
Raymond YGER, Le Havre.  
Jean CHAFFANGEON, Villeurbanne.  
Marcel GOSSE, Clermont.  
Armand LEBAILLY, Saint-André.  
Pierre GYTHIEL, Quesnoy-sur-Deule.  
Pierre DELALANDE, Selles-sur-Cher.  
Maurice JACQUET, Gérardmer.  
Fernand DELOUME, Château-Re-nault.  
Louis DRUET, Cholet (49).  
Henri BAILLY, Gien.  
LE BLOND, Bagnolet.  
Jules MARCHADIER, Châteaupon-sac.  
Fernand RAYMOND, Marseille.  
Maxime TAUREL, Chatel-Censoir.  
Louis RICOUSE, La Flèche.  
Pierre DUMAND, Melun.  
Louis DAUMONT, Bobigny.  
Maurice CASSIER, Champ-sur-Marne.  
Louis CHARRIER, Clermont-Ferrand.  
Edouard Amielh, Jasmin-Phalempin.  
Marcel D'HALLUIN, Tourcoing.  
Léon THISSE, Lambersart.  
Pierre EON, Rennes.  
Henri BEAUDOIN, Bonneuil-en-Va-lois.  
Léon PHILIPPE, Albens.  
MARTIN, Etanac.  
Robert DAVAINE, Le Fayet.  
Maurice HETTE, Orléans.  
François FOSSATI, Marseille.  
Henri ROUSSOTOT, Provins.  
Etienne FOURQUIER, Saint-Hippo-lve.  
Evariste THOMAS, Saint-Germain.  
René BOILLAY, Paris.  
Gabriel FERNAGUT, Wimmereux.  
Abbé René PIOTOT, Valognes.  
Roger MAIRICE, Nantes.  
René FAURE, Brioude.  
Chanoine Paul BEILLIARD, Auchel.  
CALINON, Yonne-Saint-Julien - du-Sault.  
Simon LAMBERT, Flinesles-Raches.  
Louis ROUREIX, Vaillv-sur-Aisne.  
Marcel COPNEFF, La Gorgue.  
Pierre DUPEYRON, Marmande.

(Suite en page 5)

# U. N. A. C. Région NORD

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 1975

Etaient présents :  
Paul Gasz de l'Oflog XVII.  
Cyrille Flipo des II.  
Paul Van Moerbecke des II.  
Paul Darloy des II.  
Jacques de Baralle des III.  
Robert Maréchal des III.  
Charles Lacroix des VII.  
Gérard Lemaire des VI.  
Maurice Dupont des XI.  
Ernest Langlois des XII.  
Louis Loridan des XII.  
Mivieux des XII.  
Constant Quenelle des XIII.  
Léon Lefant des XIII.  
Aimé Monier des II (de Gand).

Etaient excusés :  
Mme Lucienne Tillier des III.  
Colonel Carnoy de l'Oflog IV D.  
Fernand Houppé des Aspirants.  
Florimond Segard des I.  
Robert Rancelot des III.  
Henri Leroy des IV.  
Louis Hespel des IX.  
Maurice Cousin des XII, Lourdes.  
Gérard Depraete des XIII.  
Victor Podelvin des XIII.  
Abbé Clabaut des XVII et XVIII.

Séance ouverte à 18 h 45.  
Jacques de Baralle est remercié des nombreuses cartes qu'il a envoyées de Roumanie. Il y a constaté l'amitié très grande des Roumains pour la France. Comme en Serbie où il a vu un monument avec cette inscription : « Aimons la France comme elle nous a aimés. »

Mauvaises nouvelles de notre ami Clabaut des XVII et XVIII. Il est en ce moment en repos avec surveillance médicale. Paul Darloy est chargé de lui adresser une lettre amicale et nos vœux de complet rétablissement.

Le compte rendu du 2 juin est adopté sans observation. Il n'en a pas été établi de notre rencontre de juillet devant le demi de l'amitié.

Une proposition de M. Zimmermann, directeur de la Foire de Lille concernant un stand réservé aux anciens combattants avec comme thème « pour un troisième âge plus heureux » a été adressé à l'U.F.A.C. Une table ronde réunissait le 5 juillet au « Cabaret Flamand » les diverses Associations convoquées par l'U.F.A.C. Nous étions représentés par le colonel Carnoy, Ernest Langlois et Jacques de Baralle. Réunion de bonne tenue faisant cependant apparaître des conceptions pour la présentation du stand. Une réunion qui devait avoir lieu le 5 septembre ne s'est pas tenue. Au cas où le projet ne serait plus retenu par l'U.F.A.C. nous pourrions nous mettre sur les rangs afin de documenter nos camarades du troisième âge sur les possibilités qui leur sont offertes, surtout par l'Office, de maisons de retraite, même séjours temporaires, secours divers, renseignements tous azimuts, etc.

Cette proposition entraîne l'adhésion générale. Il est bien précisé que nous ferions appel à toutes les

# ACTIVITÉS INTERDÉPARTEMENTALES

Associations et tout spécialement aux « veuves de guerre ».

Jacques de Baralle a pris contact avec M. Couder, notre nouveau secrétaire général de l'Office du Nord. Accueil très sympathique. Il a été tenu au courant de nos activités. Il était déjà à pleinement convaincu de la nécessité d'augmenter l'importance des secours et plus particulièrement de la participation aux frais d'obsèques. Il fera tenir à Paris une demande de subvention supplémentaire. Il souhaite que les secours lui soient demandés par l'intermédiaire des Associations. Or, nos Amicales transmettent peu de demandes (sauf les I avec Florimond Segard).

Jacques de Baralle procède ensuite aux élections statutaires. Sont démocratiquement élus ou réélus :

- Délégué régional : Jacques de Baralle des III.
- Trois délégués adjoints : Ernest Langlois des XII ; Cyrille Flipo des II ; Maurice Dupont des XI.
- Conseiller technique : Maurice Cousin des XII.
- Trésorier d'honneur : Colonel Carnoy de l'Oflog IV D.
- Trésorier général : Paul Van Moerbecke des II.
- Secrétaire : Paul Darloy des II.

Tous ont été élus ou réélus à l'unanimité, ce qui montre la grande amitié des membres de l'U.N.A.C. L'administration sera avisée de ces décisions de l'assemblée générale.

Un calendrier des manifestations des Amicales sera établi dès que possible pour transmission à Margy qui nous tiendra au courant des autres dates des Associations.

Robert Maréchal des III suggère avec raison que la journée U.N.A.C.-Nord ait lieu le 4 avril en raison des commémorations qui ont lieu en mai. Date adoptée. La proposition de Florimond Segard de se réunir à Roubaix à cette occasion est très favorablement retenue.

Cyrille Flipo demande instamment une plus large participation aux manifestations du 8 mai où l'U.N.A.C.-Nord n'était représenté que par Jacques de Baralle, Ernest Langlois et lui-même. Dont acte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée avec des souhaits pour une année féconde pour l'U.N.A.C. et pour tous.

Prochaine séance : lundi 6 octobre à 18 h 45 au « Coq-d'Or ».

Ce rapport est le résultat des notes très consciencieuses et précises de notre secrétaire.

Paul DARLOY.

## LA RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT

Parmi les récentes mesures qui ont été prises en faveur des anciens combattants, figure, sous forme de décret, la majoration du plafond de la retraite mutualiste,

qui est ainsi passé de 1.200 à 1.600 F par an, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1975.

Il est curieux, à ce sujet, de constater le peu d'intérêt que les anciens P.C. portent à cette retraite mutualiste du combattant, qui présente pourtant d'indiscutables avantages. Aussi, nous pensons qu'il n'est pas inutile d'apporter quelques précisions sur ce régime de retraite déjà ancien, puisqu'il résulte d'une loi promulguée en 1923 au bénéfice des aînés de la guerre 14-18.

Ce régime a été étendu aux combattants de 39-45, par la loi du 13 décembre 1950. Il s'applique aussi aux combattants des I.O.E. (Instituteurs d'Opérations Extérieures), à ceux d'Indochine, de Corée et maintenant aux combattants d'Afrique du Nord.

L'intérêt de cette retraite par capitalisation est qu'elle bénéficie de la participation de l'Etat dans la limite du plafond autorisé.

Jusqu'au 13 décembre 1960, la majoration versée par l'Etat était de 25 %, pour les combattants de 39-45. Depuis cette date, elle a été ramenée à 12,50 %.

Pour pouvoir constituer la retraite mutualiste il faut être titulaire de la carte du combattant, ou bien être veuve, ascendant ou orphelin d'un combattant décédé avec la mention : « Mort pour la France ».

Il faut aussi bien sûr, effectuer des versements à une Société mutualiste de retraite, affiliée à la Caisse autonome nationale de Retraite des anciens combattants et victimes de guerre, dont le siège se trouve, 6 et 8, rue Georges-Berger, 75017 Paris.

D'après les statuts de la Caisse autonome, il est nécessaire de verser des cotisations pendant dix ans au moins. Pour les membres qui adhèrent à partir de 51 ans, cette durée est réduite et, après 56 ans il suffit de verser pendant quatre ans pour recevoir la retraite. Mais naturellement, comme le plafond est le même pour tous, plus la durée est courte, plus les versements sont importants.

En dehors de la participation de l'Etat, qui n'est pas négligeable, voici quels sont les autres avantages :

- les versements effectués pour la constitution de la retraite sont déductibles des revenus pour les impôts des personnes physiques ;
- la retraite elle-même est exonérée de l'impôt sur le revenu ;
- les Caisses font fructifier les sommes qu'elles reçoivent, sous le contrôle de la Caisse des dépôts et consignations, par exemple en achetant des immeubles de rapport ou en prêtant aux collectivités locales. Mais comme elles ne doivent pas faire de bénéfices tout l'excédent des recettes qui restent après avoir soustrait les frais de gestion, est redistribué aux adhérents, si bien qu'en 1975, ceux-ci vont percevoir une bonification de 18 % sur le montant de leur retraite ;
- les rentes viagères et mutualistes sont revalorisées pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie et de l'érosion de la monnaie. L'article 18 de la loi de Finances pour 1975 prévoit d'ailleurs un nouveau taux de revalorisation ;
- la retraite peut être souscrite à capital aliéné ou à capital réservé.

A capital aliéné, les versements sont moins élevés, mais en cas de décès les sommes versées restent acquises à la Caisse.

Tandis qu'à capital réservé, les versements sont intégralement remboursés, toujours en cas de décès, à la personne qui a été désignée par l'adhérent. Ce remboursement est exempté de droits de succession.

De plus, dans la formule à capital réservé, les sommes versées peuvent être transformées en une rente de reversabilité sur la tête du conjoint, avec jouissance à partir de 50 ans.

La retraite peut être cumulée sans aucune restriction avec toutes les autres pensions (civiles et militaires).

Du point de vue garantie, la Caisse autonome nationale, qui possède des réserves considérables, est placée sous le contrôle du ministère des Finances et du ministère du Travail.

Les adhérents peuvent, suivant leurs moyens, augmenter ou diminuer le montant de leurs versements annuels (avec un minimum de 50 F chaque fois). Ils ont la faculté d'effectuer un gros versement (toujours déductible des revenus) dès la première année et de ne cotiser qu'une somme réglementaire les années suivantes.

En somme le régime de cette retraite mutualiste est très souple et offre un grand éventail de possibilités. Il s'agit d'un véritable service à la carte.

Les adhésions peuvent être reçues à n'importe quel âge, la durée minimum des versements étant de quatre ans.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, on peut adhérer à une Caisse sans risques, même à 80 ans. En effet, un octogénaire est encore susceptible de payer des impôts. Il en réduira le montant par ses versements à la Caisse autonome.

Et s'il a choisi la formule à capital réservé, son argent ne sera pas perdu. En cas de décès, le bénéficiaire désigné au moment de la souscription recevra le capital versé, sans payer de droit de succession.

Il existe une autre possibilité pour les adhérents de la Caisse : celle d'augmenter leur retraite jusqu'à 3.600 F par des versements volontaires.

Mais, au-dessus de 1.600 F, la retraite n'est plus majorée par l'Etat et n'est pas exonérée d'impôt.

De même les cotisations acquittées pour la tranche de retraite allant de 1.600 à 3.600 F ne sont pas déductibles des revenus imposables.

Les mutualistes qui perçoivent leur retraite plafonnée à 1.200 F vont pouvoir s'ils le désirent, en porter le montant à 1.600 F. Une circulaire va leur être envoyée pour leur indiquer les versements qu'ils devront effectuer en vue d'augmenter leur rente mutualiste. Ils ont, à notre avis, tout intérêt à le faire, s'ils le peuvent bien entendu, étant donné que les modalités de paiement seront très libérales et que les sommes déboursées seront déductibles de leurs revenus.

A l'intention de nos camarades qui ont des fils ayant combattu en Algérie, nous signalons que la retraite mutualiste devrait intéresser les anciens d'Afrique du Nord. D'abord parce qu'ils sont plus jeunes et qu'ils ont beaucoup d'an-



nées devant eux pour se constituer une retraite (dont le plafond augmentera encore) en versant de petites cotisations échelonnées sur une longue période.

Ensuite, parce qu'ils peuvent cotiser pour cette retraite dès maintenant, s'ils possèdent le « Titre de reconnaissance de la Nation ». Ils pourront naturellement entrer dans une Société mutualiste, un peu plus tard, quand ils auront la carte du combattant, selon des critères qui sont étudiés actuellement par une Commission spéciale.

Mais attention, il n'est pas certain que tous ceux qui détiennent actuellement le « Titre de reconnaissance de la Nation » obtiendront la carte du combattant.

D'autre part, et c'est le plus important, la majoration de l'Etat pour la retraite mutualiste des anciens d'A.F.N. est présentement de 25 %. Mais à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1977, l'Etat ne participera plus que pour 12,50 %. Concluez vous-mêmes : il ne faut pas attendre.

Il semble bien, nous le répétons que pour ce qui concerne les anciens P.G., ceux-ci n'ont pas prêté une attention suffisante aux avantages de la Mutualité combattante. L'Etat c'est bien connu, ne fait pas de cadeaux. Mais pourtant il en a fait en l'occurrence, pour nos aînés de 14-18, qui évidemment le méritaient bien. Et finalement cet héritage est parvenu jusqu'à nous. Alors, pourquoi boudier une retraite majorée par l'Etat, revalorisée, bonifiée, exempte d'impôt et de droits de succession.

D'aucuns pourront dire : maintenant il est trop tard ! Mais non justement, on peut adhérer à une Caisse mutualiste à n'importe quel âge. Une seule condition : avoir la carte du combattant.

Ceux de nos camarades qui seraient désireux d'obtenir de plus amples précisions sur cette question peuvent écrire à l'U.N.A.C.

## ALLIER

Notre camarade Georges Hugin, délégué de l'U.N.A.C. (c'est-à-dire de toutes les Amicales d'anciens P.G.) pour le département de l'Allier se tient à la disposition de tous les camarades pour tous renseignements concernant les problèmes Sécurité Sociale et P.G.

Retraites du combattant et professionnelle ; Mutuelle chirurgicale section de Saint-Pourçain, paiement des cotisations et délivrance de prise en charge.

Une permanence est assurée les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis de chaque mois à la salle de l'ancienne Justice de Paix, cours des Bénédictins à Saint-Pourçain-sur-Sioule, de 10 h 00 à 12 h 00.

Vous pouvez également lui écrire à Briailles, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule, ou lui téléphoner au (70) 45-30-87.

## LA CARTE DU COMBATTANT AUX ANCIENS D'A.F.N.

Nos jeunes camarades viennent d'obtenir la carte du combattant.

Pour tous renseignements nous leur conseillons de s'adresser à :

- L'Association des C.T.A.M., 46, rue Copernic, 75016 Paris ;
- ou auprès des Associations départementales des anciens prisonniers de guerre.

## RETRAITE DU COMBATTANT

Pour la même carte :

Taux entier (33 points) appliqué à nos valeureux anciens de 14-18 598 F par an.

Pour les autres, c'est-à-dire nous : 163 F par an.

Concluez vous-mêmes, essayez de comprendre.

VIVE LA JUSTICE appliquée aux A.C., à cause d'un décret et malgré une loi votée.

### « LE LIEN »

Publication mensuelle  
68, rue de la Chaussée-d'Antin  
75009 Paris

Directeur de la publication :  
Georges ROCHEREAU

Abonnement : UN AN : 15 F

Dépôt légal  
Quatrième trimestre 1975

Imprimerie ADAM  
4 bis, rue Nobel, 75018 Paris

## VIENT DE PARAITRE un témoignage de notre captivité

Roger Ikor  
Prix Goncourt 1955

DE L'OFLAG II D - II B

« POUR UNE FOIS, ECOUTE, MON ENFANT »

— « Indispensable. L'image la plus minutieuse et la plus vraie. Une clarté admirable. »

Gilbert GUILLEMINAULT, « L'Aurore »

— « Ecrit avec honnêteté, avec âme, avec humour. »

Lucien GUISSARD, « La Croix »

— « Il fait lire ce récit objectif sans horreur et sans haine. »

Claudine JARDIN, « Le Figaro »

Editions Albin MICHEL, Paris.



## LA DEUXIEME DIM

« Extraits de l'histoire de la Deuxième Division Marocaine présentes par Cyrille Flipo, président des II, groupe Nord - Pas-de-Calais. »

La Deuxième DIM commandée par le général de Linares a tenu, en publiant ces pages à associer à la tierté de son triomphe, ses morts et ses prisonniers.

A la mémoire de nos morts !  
A nos prisonniers !  
A nos déportés !

Quand ils se battaient en Syrie, en Lybie, au Liban, si on leur demandait : « Pourquoi te bas-tu ? » ils répondaient : « Pour l'honneur de la France et pour nos prisonniers ! »

Quand ils se battaient en Tunisie et sur les sommets maudits des Apennins, si on leur demandait : « Pourquoi te bas-tu ? » ils répondaient, car l'espoir renaissait en leur cœur : « Pour la libération de la France et pour nos morts et pour nos prisonniers ! »

Quand ils se battaient en Provence, en France-Comté, en Alsace, si on leur demandait : « Pourquoi te bas-tu ? » Surs de la victoire, ils répondaient : « Pour la grandeur de la France et pour nos morts et pour nos prisonniers ! »

Ainsi, pendant cinq ans, des Français de France et de partout, se sont battus, pendant cinq ans, des Français de toutes les croyances, de toutes les origines, de toutes les races, se sont battus pour que la France vive, pour leurs morts et pour leurs prisonniers.

Beaucoup sont tombés sur nos routes de gloire et cependant, comme par un miracle sans cesse renouvelé, du sang des héros d'autres héros montaient ; le regard perdu dans un lointain rêve, ils se battaient un instant et mouraient à leur tour, pour la France éternelle, pour ses morts, et pour ses prisonniers.

Un jour, ils sont entrés en Allemagne. Rien ne pouvait plus les arrêter, parce qu'ils se battaient en justiciers et que l'heure du châtiement avait sonné. Ils ont franchi la ligne Siegfried et ont traversé le Palatinat. Ils ont franchi le Rhin et ont traversé le pays de Bade. Ils ont franchi la Forêt Noire et ont traversé le Wurtemberg, le Hohenzollern, la Bavière. Ils ont franchi les Alpes et ont pénétré en Autriche.

Alors, dans chaque village et dans les camps immondes où ils avaient si longtemps souffert et espéré, d'autres hommes les ont accueillis en pleurant, des hommes et des femmes de chez eux, prisonniers de 40, déportés, déracinés, ils disaient : « Nous avons tant attendu ! » Ils disaient aussi : « Il est enfin venu, le plus beau jour de notre vie ! » Ils disaient encore : « Quelle chance que nous soyons libérés par des Français ! »

Alors, sur toutes les routes, d'étranges convois se sont formés, ils avaient réquisitionné, attelé, mis en marche, ils poussaient, ils tiraient les véhicules les plus étonnants, les plus hétéroclites : fiacres, fourragères, camions, voitures de tourisme, autocars, voitures d'enfants, et ils roulaient assis, debout, agrippés aux ridelles, couchés sur les capots, entassés pêle-mêle avec leurs pauvres bagages, ou ils marchaient, ils s'étaient arrangés pour que chacun de leur groupe ait un drapeau tricolore à arborer.

Mais il n'y avait pas que des Français dans cette armée de la souffrance, dans cette armée de la joie. Il y avait aussi des Belges, des Hollandais, des Tchèques, des Polonais, des Russes, tous marchaient dans la même direction, tous allaient vers la France, c'est alors que nos combattants ont compris que grâce à eux, la France venait de retrouver sa place dans le monde.

# Après LOURDES..

Vos Amicales respectives vous donneront dans leurs « pages » un compte rendu de ces quatre jours à Lourdes, se rapportant particulièrement à votre Oflag ou Stalag.

Ces quelques lignes pour remercier tous ceux qui ont aidé, partout en France, le Comité d'organisation : autorités civiles, militaires et religieuses, tous nos camarades qui dans leur département ont fait un très gros travail, enfin un grand merci au père de Metz qui s'est dépensé depuis deux ans, tout particulièrement depuis un an, plus activement encore les derniers mois, c'est à lui que nous devons surtout ce grand rassemblement-pèlerinage pour le trentième anniversaire de notre retour et de la création de nos Associations de P.G.

Les cérémonies religieuses quel que soit la pensée de chacun ont été d'une tenue exceptionnelle : discipline, émotion, rien n'a manqué à leur caractère, le souvenir des disparus n'a cessé d'être présent partout.

Les rassemblements, les retrouvailles ont apporté une joie immense et émouvante à tous ceux qui ont rencontré le, les copains

pour beaucoup pas revus depuis notre retour.

Ces retrouvailles sont impossibles à décrire tellement elles sont spontanées, affectueuses, joyeuses, poignantes... il n'y a que chez les anciens P.G. que l'on peut retrouver une telle « amitié ».

Ce rassemblement-pèlerinage a été un véritable succès, un triomphe. Cela ne s'est jamais vu à Lourdes. Le vendredi 100.000 participants et participantes, le dimanche entre 120.000 et 150.000... le saura-t-on jamais ?

Oui un très beau rassemblement P.G.

Malheureusement quelques points noirs qu'il faut avoir le courage de dénoncer. D'abord et avant tout l'incompétence de l'agence SIP avec qui nous n'avons eu que des ennuis, des problèmes, non seulement sur le plan général mais pour beaucoup de camarades sur le plan particulier, c'est vraiment dommage, regrettable et impardonnable. Nous pensons à tous les camarades dont l'inscription a été refusée, à ceux de la Meurthe-et-Moselle en particulier.

Si nous avons eu qu'à nous

louer du plus grand nombre des hôteliers, de leur gentillesse, par contre certains ont voulu exagérer... après réclamations certains ont rectifié leur façon d'agir... d'autres non. Les chambres n'ont pas toujours correspondu à leur catégorie, etc., sachez, chers camarades, qu'il n'y a eu aucune faute du Comité d'organisation et que nous protesterons comme il se doit, très énergiquement, auprès des responsables de ces « litiges ». Faites-en autant de votre côté, vous ne ferez qu'appuyer nos réclamations. Bien sûr il ne faut certainement rien en attendre... mais nous devons démontrer que nous ne sommes pas dupes.

Un autre point noir qui nous a terriblement peinés. Ce sont les camarades venus le dimanche et qui n'ont pas voulu accepter les livrets et les insignes pour la somme réclamée. Ces camarades, déjà indisciplinés puisqu'ils n'étaient même pas inscrits, n'ont pas voulu comprendre que l'organisation dure depuis deux ans et que pendant ce temps nous avons eu beaucoup de frais et que les 20 F réclamés ne concernaient pas uniquement le livret et l'insigne mais l'ensemble de l'organisation. Ce n'est pas très joli ni très chic

et indigne d'anciens P.G., cela nous ne pouvons le pardonner, que ceux qui sont dans ce cas méritent ces dernières lignes que j'écris avec beaucoup de rancœur.

Nous avons été très sensible à la présence du cardinal Garrone venu spécialement de Rome, à Mgr Rhodain à qui nous devons tant, à nos camarades évêques, etc., nous gardons une très grande reconnaissance à la municipalité de Lourdes, à nos camarades anciens P.G. de Lourdes et du département et aussi à beaucoup d'autres, que chacun trouve ici une part de notre très profonde reconnaissance.

Le père de Metz a tous les enregistrements des cérémonies des vendredis, samedis et dimanches. Pour abaisser les prix de revient, il vaut mieux faire une édition au plan national. Faites-en donc la demande directement au père de Metz, quartier Luther-King, 461001, 77190 Dammarie-les-Lys.

Que chacune, chacun garde un excellent souvenir de ce magnifique rassemblement-pèlerinage du trentième anniversaire, je vous le souhaite de tout cœur.

Marcel SIMONNEAU.

## A votre service :

### RETRAITE ANTICIPEE

Les aménagements à retenir sont les suivants :

1. — En application de la circulaire C.N.A.V.T.S. numéro 2.175, la condition de six mois de service en plus de six mois de captivité, auparavant exigée des anciens prisonniers de guerre évadés, est supprimée.

2. — Une autre circulaire numéro 67-75 du 9 mai 1975, de la même caisse, étend le bénéfice de la loi aux anciens combattants, titulaires de la carte, réformés pour blessure ou maladie avant la fin des hostilités.

3. — Désormais conformément aux dispositions de la circulaire C.N.A.V.T.S. numéro 83-75 du 18 juin 1975, la loi devient applicable :

— aux anciens prisonniers rapatriés pour maladie, de même qu'à ceux détenus en France dans les hôpitaux militaires français ou dans des frontstalags, qui ont été libérés par les autorités allemandes en raison de leur état de santé.

— aux anciens incorporés de force dans l'armée allemande, qui ont déserté cette armée après six mois d'incorporation.

### MAISONS DE RETRAITE

Admission « avec leur mari », dans les Maisons de retraite de l'Office national des épouses des anciens combattants et victimes de guerre :

Les épouses des anciens combattants et victimes de guerre, non ressortissantes de l'Etablissement public, pourront néanmoins, à titre exceptionnel et sous réserve qu'elles remplissent par ailleurs les conditions prescrites par l'instruction numéro 2.705 du 19 avril

### BIBLIOTHEQUE DU COMITE D'HISTOIRE DE LA CAPTIVITE

Lors de sa réunion du 10 décembre 1973 le Comité d'Histoire de la Captivité décidait la création d'une bibliothèque, centre de documentation.

L'idée directrice de la Commission était de réunir le maximum de documents et d'ouvrages sur la captivité pour les tenir à la disposition des chercheurs et historiens qui se penchent sur cette période de notre vie.

Un bibliothécaire fut désigné et un local trouvé au siège de la F.N.C.P.G. rue Copernic.

Des articles invitant nos adhérents à nous envoyer des documents furent insérés dans nos journaux d'Amicales et de la presse P.G. Et la récolte commença.

1966, être admises, avec leur mari, dans les Maisons de retraite de l'Office national qui sont organisées pour recevoir des couples (Le Theil-de-Bretagne, Barbazan, Beau-recueil, Carignan, La Pomme, Montpellier, Thiais, Ville-Lebrun, Villiers-le-Sec).

En cas de décès du mari, l'épouse pourra, si elle en fait la demande, être autorisée à demeurer au foyer (1).

Dans la circonstance, chacun des époux sera considéré comme disposant, à titre personnel, d'une part de ressources égale à la moitié des ressources globales du ménage. ressources suffisantes pour garantir le paiement intégral du prix de journée tant du vivant des deux époux qu'en cas du décès du conjoint ressortissant (2).

Admission également des pupilles de la nation et orphelins de guerre :

Les pupilles de la nation et orphelins de guerre, justiciables d'un hébergement en maison de retraite, pourront être admis dans les foyers de l'Office national.

La partie de leurs frais de séjour, qui ne pourrait éventuellement être acquittée par les pensionnaires de cette catégorie en raison de l'insuffisance de leurs ressources (prélèvement des trois quarts par le foyer), sera prise en charge par le service départemental qui aura demandé leur placement.

(1) Ces dispositions sont également applicables lorsque le conjoint non ressortissant est le mari.

(2) Dans cette dernière hypothèse le problème de ressources ne se posera pas chaque fois que le décès du mari aura ouvert à son épouse le droit à une pension de reversion (article L 43 du Code) et, de ce fait, à la qualité de ressortissante de l'Office national.

L'ancien combattant verra sa contribution personnelle calculée suivant la règle habituelle (prélèvement des trois quarts de sa part de ressources).

Son épouse devra :

— soit être en mesure de régler la totalité de ses frais sur sa part des ressources ;  
— soit avoir obtenu de l'Aide sociale, préalablement à son admission, une prise en charge de la somme restant due après prélèvement de 90 % de sa part des ressources.

Dans l'immédiat, à titre provisoire et en attendant la conclusion des démarches qui vont être engagées auprès des services compétents en vue de l'agrément des établissements au titre de l'Aide sociale, ne pourront être instruits et transmis aux foyers que les dossiers des couples disposant en propre de

J. PERNET,  
Directeur de l'Office national.

### LE PAIEMENT DE LA RETRAITE DU COMBATTANT A L'INDICE 9

#### OBJET DU DECRET

Le décret du 11 juin 1975 a pour but de déterminer les modalités de jouissance et de paiement de la retraite du combattant au taux calculé par application de l'indice 9 des pensions.

#### PORTEE DU DECRET

Le décret généralise le paiement semestriel à terme échu de la retraite du combattant qui faisait antérieurement l'objet d'un paiement annuel en raison de la modicité de son taux (35 et 50 F).

#### MODALITES DU PAIEMENT

Désormais la retraite du combattant à l'indice 9 sera payable se-

mestriellement et à terme échu dans les mêmes conditions que la retraite à l'indice 33.

#### En conséquence :

— l'entrée en jouissance de la retraite part du premier jour du mois civil suivant la date à laquelle l'intéressé a atteint l'âge de 65 ans, lorsque cette date sera postérieurement au 14 juin 1975 ;  
— pour les anciens combattants dont le droit à la retraite s'est ouvert antérieurement au 15 juin 1975, ils bénéficieront de la retraite à l'indice 9 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1975.

#### MISE EN ŒUVRE DES NOUVELLES MODALITES DE JOUISSANCE ET DE PAIEMENT

1. — Sur les bases déterminées ci-dessus le montant annuel indiqué sur les titres sera le montant résultant de la multiplication par 9 de la valeur du point d'indice applicable à la date d'entrée en jouissance (naturellement, la valeur du point d'indice suivra les modifications apportées par l'application du rapport constant).

2. — En ce qui concerne les titres de paiement déjà émis soit sur la base de l'indice 9, soit sur la base de l'ancien taux forfaitaire de 35 et 50 F, les comptes du trésor devront, dans des conditions qui leur seront précisées par la direction de la comptabilité publique :

— aménager les carnets de quittances détenus par les intéressés ;  
— assurer le règlement du rappel dû aux intéressés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1975 sur la base de l'indice 9 et des valeurs de points applicables à compter des 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> avril 1975.

Aujourd'hui sont rassemblés et répertoriés plusieurs centaines de documents dont l'importance historique ne peut échapper à personne.

Ces documents sont de toutes sortes.

— La collection presque complète du journal *Le Trait d'Union* qui a permis à un jeune étudiant de l'université d'Orléans, M. Goldmann, d'écrire une thèse de maîtrise sur le thème : « La propagande allemande auprès des prisonniers de guerre. »

— Des journaux de camp (oflag ou stalag).

— Des affiches, programmes, photos, dessins, poèmes, etc., montrant l'intense activité artistique des P.G.

— Des témoignages, des récits, des journaux de captivité écrits pendant celle-ci dans un style parfois incertain prouvant leur authenticité.

Une moisson intéressante, sinon abondante, qu'il est difficile de définir en quelques lignes.

Ces documents sont classés, autant que faire se peut :

— par stalag ou oflag ;  
— par genre (résistance, évasion, religion, art, collaboration, etc.).  
Tout cela servira aux chercheurs et historiens d'aujourd'hui et de demain.

Il est nécessaire que nous mettions à leur disposition le maximum de documents.

Nous insistons une fois de plus auprès de tous nos camarades pour qu'ils fassent le maximum d'efforts autour d'eux afin que nous soyons envoyés les témoignages, récits ou autres en leur possession ou en celle de camarades qu'ils cotoient.

Le Comité les remercie et fera en sorte que le plus souvent possible un appel dans ce sens soit

inséré dans nos journaux d'Amicales.

D'après le journal « P.G. »,  
Maurice BERNHEIM.

### RAPPEL IMPORTANT

Le « Lien » étant le titre des journaux de presque toutes nos Amicales, N'OMETTEZ JAMAIS DE MENTIONNER sur vos enveloppes, lorsque vous écrivez à la Chaussée-d'Antin, le nom de votre ancien Stalag et son numéro.

C'est très important pour la distribution rapide du courrier et sa destination exacte.

Code postal du 68, rue de la Chaussée-d'Antin : 75009 Paris.

# - Nouvelles de notre Grande Famille -

(Suite de la page 2)

A Mme Jean Duvaux et sa famille, l'Amicale présente ses bien vives et bien sincères condoléances.

M. et Mme Gérard Berger, notre président de l'Amicale domicilié 45, rue d'Alésia à Paris, nous font part du décès de Mme Marcelle Humblet, leur mère et grand-mère, pieusement décédée le 7 juin 1975 dans sa 87<sup>e</sup> année à Melun.

Le service religieux a eu lieu en l'église Notre-Dame de la Visitation à Rosny-sous-Bois ainsi que l'inhumation le 11 juin.

A notre président et ami ainsi qu'à Mme, l'Amicale présente ses bien vives et bien sincères condoléances pour ce deuil cruel.

Mme Jean Buisson, de Ambert (63), nous informe du décès de notre camarade Jean Buisson survenu à Clermont-Ferrand le 18 juin.

Ses obsèques ont eu lieu à Ambert, sa ville natale le 20 juin.

Mme Buisson nous prie d'informer tous les anciens du II A et II E et en particulier M. Pierre Chevillot.

A Mme Jean Buisson et à sa famille, l'Amicale présente ses très vives et bien sincères condoléances.

## CARNET BLANC

M. Pierre Henge de Paris (75013), ancien du II E, nous prie d'annoncer le mariage de sa fille Agnès Henge avec Jean-Louis Petit.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 28 juillet 1975 en l'église Saint-Anne de la Maison-Blanche à Paris.

Nos vives félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux.

## DES NOUVELLES

R. GUILLAUME, 52 - Bourbonne-les-Bains :  
Bonjour aux copains du Kreiss-

Hagunow, II E, kommando 970. Espère les voir à Lourdes en septembre.

Fernand TROUTTER, 25 - Dompierre-les-Tilleuls :

Merci de ton règlement, mais la cotisation est maintenant portée à 20 F. Tu nous écris, grâce au journal, j'ai déjà retrouvé le camarade Rigal qui était avec moi. Ayant perdu mon carnet d'adresse à mon retour de prisonnier, je n'ai pu communiquer avec tous les autres, aussi je voudrai que tous ceux qui étaient avec moi à Remna, Stalag II E me donnent de leurs nouvelles ainsi que leur adresse.

Espérons que ton appel sera entendu.

Gratien URAN, 69 - Saint-Pons :

Pense que tu as bien reçu le lot gagné et bravo. Adressons toutes tes amitiés aux anciens du 63.196 II E.

Albert RABILLER, 17 - Chadenac :

Fait cadeau à l'Amicale du bon d'achat de 50 F qu'il a gagné, pour nos œuvres. Nous l'en remercions infiniment. Notre ami adresse aussi son meilleur souvenir à tous les anciens copains du II E.

Voilà qui est fait.

Marius HANOTEL, 01 - Thoissey :

Règlement cotisation 1975. Amical souvenir, amitiés pour les membres du bureau, et meilleurs souvenirs aux camarades du D 737 de Dubbertin, je me suis retiré près de notre ami Jacques Falconnet dans l'Ain.

Bravo... bonnes promenades à tous deux.

Emilien JAMES, 14 - Thon :

Adresse ses vives amitiés à tous les copains. Très bientôt tu recevras nos bons de soutien, merci d'y penser déjà.

Edouard DUPRE, 76 - Paluel :

Tu n'as pas à t'excuser de ton soi-disant retard, merci au contraire malgré les ennuis que tu peux avoir

avec ta chère épouse, de nous faire parvenir ce montant. Merci aussi de ton bonjour pour tous ceux du bureau, sans oublier les camarades de Bulow, Rhena et Bruskow.

Marcel DARRIEUX, 65 - Ibois :

Avons pris connaissance de ton petit mot. Merci pour ton envoi de chèque, tu recevras prochainement nos bons de soutien qui se trouveront d'ailleurs payés. Prenons note de ta nouvelle adresse et adressons ton bon souvenir aux anciens du II E, et en particulier à ceux du D 692 Muchow. Nos amitiés.

Albert MABIRE, 52 - Châteauevillain :

Mon bon souvenir aux anciens du II D et aux membres du bureau.

Aimé BORE, 34 - Canet :

Amical souvenir à tous les camarades du II A. Merci à toute l'équipe si dévouée du bureau. Nous sommes particulièrement sensibles à tes bonnes paroles et encouragements.

Nino SANDOZ, 2726 Saignelegier :

Nous ne pouvons faire mieux que de vous communiquer la lettre de notre ami qui nous écrit.

Tout d'abord, je vous prie de croire à ma reconnaissance pour le travail, il faudrait dire, les sacrifices que vous consentez pour notre Amicale.

J'espère bien, si Dieu le veut, retourner à Paris serrer la main à B. Michaud, Manin et tous ceux qui œuvrent ainsi pour l'Amicale.

Personnellement, cela ne va pas trop mal nonobstant, bien sûr, les petits ennuis inhérents aux années qui passent. Dernièrement, j'ai été honoré par la Société suisse des Ecrivains. C'est sans aucun doute à ma captivité, à l'amitié et à la fraternité rencontrées dans les camps que je dois cet honneur. Les épreuves, mais aussi ces merveilleuses amitiés, cette fraternité m'ont mûri.

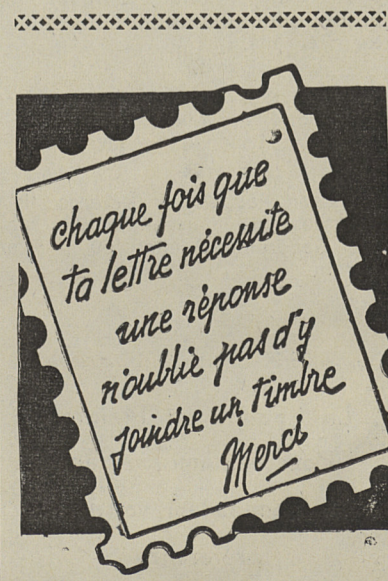
J'ai gagné, à l'occasion des bons de soutien, un prix. Comme il m'est difficile de le recevoir, j'aimerais que G. Manin et le bureau en disposent pour l'usage le plus judicieux.

A vous tous, frères encore plus qu'amis, mon affection. J'aimerais qu'un petit mot de souvenir soit publié, de ma part, à l'intention des enfants de Maurice Oppermann et en souvenir de la mémoire de leur père qui fut mon fidèle et franc compagnon de captivité. A tous un fraternel souvenir et un grand merci. Puis-je abuser de votre bonté en vous priant d'adresser aussi un affectueux souvenir et bonjour à Mme Tarin et ses enfants.

De Mme Yolande NESI, ces quelques mots :

A tous, chers anciens P.G., amis connus et inconnus, mon amitié. A M. Manin dont je n'ai jamais oublié la si aimable réception qui nous avait été réservée à Paris, avec mes amis du groupe folklorique. Eux non plus n'ont pas oublié. Ce sont des souvenirs qui marquent dans la vie. Avec mon bon souvenir et mes amitiés ainsi qu'à Madame.

Nous sommes profondément touchés de recevoir semblable lettre... Elle nous va droit au cœur. Nos amitiés et au plaisir de vous revoir tous deux bientôt.



André GIRARD, 75 - Paris :

Paie carnets et cotisation 1975 dans les premiers. Bravo et merci.

Léon PHILIPPE, 73 - Albens :

Avec nos vifs remerciements pour le paiement, carnets et cotisation. Tout sera bien employé, sois sans crainte. Au plaisir de faire ta connaissance un prochain jour.

Gaston ROY, Belfort :

Meilleurs souvenirs et félicitations à tous ceux qui trente ans après n'ont pas démissionné. Merci pour les encouragements... Il faut bien qu'il existe le dernier carré envers et contre tous.

M. BARBE, 60 - Creil :

Amitiés et réussite pour votre tombola. Nous y comptons bien.

Docteur R. LECUYER, 75 - Paris :

Avec toutes mes amitiés aux anciens de Ludwigslust, II E. Merci ami.

Albert CHAURE, 10 - Mailly-le-Camp :

Je vire ce jour, 50,00 F pour le règlement de ma cotisation 1975, deux carnets et un petit boni qui participera à aider nos camarades en difficulté. De tout cœur, je souhaite une prospérité grandissante à l'Amicale et j'adresse mes amitiés sincères et mon admiration à ceux qui en tiennent la barre. Bien des choses à ceux du II A, connus et inconnus.

Tous te remercie et au plaisir peut-être un jour de faire ta connaissance.

Francis DIDIER, 66 - Argelès-sur-Mer :

Avec mes amitiés aux camarades des II E.

Bruno SWIETECHOWSKI, 67 - Dambach-la-Ville :

Cotisation 1975 et paiement de deux carnets plus un petit supplément pour vous faciliter votre tâche et bons souvenirs, et sincères amitiés aux anciens du II C. Grand merci, ami, pour ton généreux geste... Notre caisse d'entraide va en bénéficier... et elle en a bien besoin. Au plaisir de te revoir un jour.

Pierre GAMARD, 75010 Paris :

Remerciements à vous tous pour votre dévouement et prospérité à l'Amicale. Je profite de l'occasion pour adresser à tous des jours heureux, et l'assurance de mon amical souvenir. Merci pour ton paiement arrondi.

Pierre LAMOLIE, 33 - Saint-Médard-en-Jalles :

Vous trouverez ci-joint, un chèque de 100 F en règlement de ma cotisation et de deux carnets de bons, la différence constituant ma modeste participation à votre œuvre de solidarité.

Je vous adresse, ainsi qu'à tous les camarades de la France entière mon souvenir le plus amical.

Combien nous sommes heureux de voir certains des nôtres qui n'hésitent pas, lorsque leur permet leur situation, de faire un geste généreux pour nos déshérités. Sois-en remercié.

FEVRIER, 14 - Caen :

Merci de ton règlement et tu ajoutes, d'autre part, je serai au rendez-vous à Lourdes pour la fin septembre où j'espère retrouver le plus possible d'anciens camarades du II E, car si le temps passe, le souvenir reste... C'est certain et nous espérons que malgré le nombre considérable de participants à Lourdes, tu retrouveras les bons copains... pense qu'il y a aussi une permanence des II à Lourdes où nous nous tiendrons pour renseigner nos camarades.

Charles MORTIER, 51 - Boursault :

Vous adresse un chèque de 60 F, bons de soutien et cotisation. Félicitations aux membres du bureau. Nos vifs remerciements à toi aussi.

A. KATZ, 75 - Paris :

Adresse ses amitiés à tous avec son règlement.

Jean BERANGER, 60 - Beauvais :

Adresse avec son règlement arrondi pour nos œuvres, ses bonnes amitiés à tous.

Robert PRIOU, 95 - Saint-Gratien :

En réglant adresse ses bonnes amitiés.

(Suite en page 6)

## REGROUPONS-NOUS

Nous demandons à nos adhérents de vouloir bien nous secourir dans nos efforts de regroupement.

Que chacun remplisse et nous retourne la liste ci-dessous d'adresses qu'il a sûrement conservées du temps où l'on se faisait des promesses... que l'on n'a pas toujours tenues !

Nous enverrons, de la part de l'auteur de cette liste, un numéro du « Lien » à chacune de ces adresses et, ainsi, peu à peu, nous reconstituerons notre grande famille que la dispersion n'a pas désunie. Nous comptons sur vous, et d'avance, merci.

NOMS	PRENOMS	ADRESSES

De la part de .....

A découper suivant le pointillé

## BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'Amicale nationale des anciens prisonniers de guerre des Stalags II ACDE après avoir pris connaissance des statuts.

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Immatriculé au Stalag ..... sous le N° .....

Kommando .....

Fait à ....., le .....

Signature :

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'Amicale nationale II ACDE, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 20 F, par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal La Source 30.175-35.

## Amitiés et bonjour de :

(Suite de la page 2)

Jean LIABOT, Belmont.  
PINSON, Roubaix.  
Pierre GRIGNON, Villers-Bretonneux.  
DUROUX-PLICHON, Le Quesnoy.  
G. ROY, Belfort.  
MADOUX, Roost-Warendin.  
BOSSOREIL, La Flocellière.  
Victorien BEQUE, Saint-Léger-des-Vignes.  
DELORME, Boves.  
ROSSI, Lyon.  
Charles Bal, Saint-Symphorien.  
François VASSION, Beaufort-sur-Doron.  
Henri CLENET, Montaigu.  
BOURNONVILLE, Masny.  
Charles BONFANTI, Bettaincourt.  
COTTON, Bourg.  
Jean DUVAL, Collandres.  
ROUVIER, Puimoisson.  
Ulysse VERDIN, Eaubonne.  
René DRUMELLE, La Neuville.  
A. LAVALLE, Rouen.  
Fernand GONTIER, Bayonne.  
Samuel BELIERE, Rouairoux.  
AZEMA, La Salvat.  
REMOND, Issy-les-Moulineaux.  
André CORBRION, Mitry-Mory.  
Gabriel FORTINON, Solférino.  
Marcel FOUCAULT, Montreuil.  
DEKEIMPE, Vieux-Condé.  
Jean NOBLE, Confolens.  
J.-Marie BOST, Troyes.  
André LAVIELLE, Capbreton.  
R. AULAGNIER, Paris.  
R. CHAUVET, Saint-Prouant.  
Abbé Léon CRUSSON, Guérande (44).  
Jacques VAN DE PUTTE, Paris.  
Nicolas MOUCHERON, Maubeuge.  
Pierre LASCEVE, Guéret.  
Joseph CACHET, Miribel.  
Paul CORDIER, Saint-Omer.  
Léon BLANC, Annecy.  
Jean BALLE, Seclin.  
Léon PEAN, Nouans.  
Marcel VALLET, Courbevoie.  
Marius HANOTEL, Thoissey.  
MARCHAND, Lille.  
Félix ARATA, Les Milles.  
TREBUCHET, Authon.

Albert GUICHARD, Antony.  
FACHE, Faches-Thumesnil.  
Lucien FABRE, Mazamet.  
François CLAVIES, Saint-Philibert-de-Grand-Lieu.  
Emile DAUBIER, Frontenay-sur-Dive.  
Henri BESSARD, Paris.  
Paul WAGENLANDER, Saint-Germain-en-Laye.  
Henry BLYWEERT, Lille.  
Hubert JEANJOT, Saint-Sauve.  
Paul GRELLETY, Vergt.  
Rémy DAVID, Brioux-Boutonne.  
Marcel VERGNAUD, Vivonne.  
DAPIGNY, Fontenay.  
G. ELPIDE, Orange.  
Albert QUIQUEMPOIS, Lille.  
LELONG, Gondreville-la-Franche.  
Jacques FABRE, Mazamet.  
Charles WALDSCHMIDT, Dunkerque.  
Maurice DELARME, Saint-Raphaël.  
Michel PEJOINE, Saint-Denis-de-Pile.  
Maurice THOEZ, Phalempin.  
Robert DEHARBE, Vervins.  
Louis BIGOTTE, Sainghin-en-Melan-tois.  
Paul CAILLAU, Moissac.  
Ernest HANCHIN, Poligny.  
René DUHALEL, Damville.  
Maurice CAPPELAERE, Hazebrouck.  
Jean CAMUS, Ternier.  
Albert GOYATTON, Amberieu-en-Bugey.  
Georges PONCET, Hauteville-Lompnes.  
Jean-Paul LETAILLER, Bousies.  
DUMAS, Saint-Pierre-de-Bat.  
Alfred LEWINTRE, Coulogne.  
Maurice PIGEYRE, Henin-Litard.  
André BERTRAND, Saint-Girons.  
André MOULERGUES, Valenciennes.  
André LEAUTE, Athis-Mons.  
Francis GALTIER, Paris.  
Paul DELAIR, Montigny-Cormelles.  
Jean DUBES, Biganos.  
Raymond VOLUT, Le Cannet.  
Marcel RENARD, Montereau.  
Léon DESCOUDERT, Bergerac.  
CHATELIN, Pithiviers.  
Bruno SWIETECHOWSKI, Dambach.

# - Nouvelles de notre grande famille -

(Suite de la page 5)

Marcel NAUGUET, 05 - Embrun :  
En réglant carnets et cotisation nous dit, bravo pour votre action persévérante et désintéressée en faveur de nos camarades les plus infortunés ainsi que pour une union plus réelle entre nous tous.

Amitiés entre autres à tous les anciens de l'orchestre et du théâtre de Stargard II D.

Les encouragements sont toujours les bienvenus car pour nous « bénévoles » la tâche n'est pas si facile de vouloir maintenir une Amicale, pour garder les liens qui nous unissent et continuer l'œuvre d'entraide auprès des nôtres.

Henri LORTHOIS, 59 - Gondécourt :  
Paie cotisation et carnets et adresse ses cordiales amitiés.

PLANCHON, 95 - Bezons :  
Retourne les carnets mais paie sa cotisation en spécifiant, c'est tout ce que je peux faire... Soyez aimable de me radier de l'Amicale... Pourquoi, cher ami, tu fais ce que tu peux etc'est au contraire très beau et t'en remercions... Et nous ne voulons pas, nous, t'abandonner. Nos amitiés. Pourquoi ne viens-tu pas nous voir ?

Abbé André DELESALLE, 59 - La Madeleine :  
Cotisation et bons de soutien. Maintenez notre aide pour les camarades malades, les veuves. De tout cœur avec vous.

Merci, mon père, de vos bonnes paroles... C'est ce que fait l'Amicale et qui reste son principal but.

Raymond ROSE, 59 - Hem :  
Vous adresse règlement carnets et cotisation malgré nos moments compliqués... Je souhaite bonne santé à tous nos frères de captivité et aussi qu'on arrive à un meilleur réajustement de la retraite du combattant, vis-à-vis de ceux de 1914-1918, que l'Etat fasse au moins quelque chose, car nos 50 F par an, c'est vraiment une aumône, malgré toutes nos souffrances.

Tu es bien gentil... Mais prends-tu connaissance du « Lien »... Il a déjà été indiqué que le taux de la retraite des anciens combattants pour 1975 passait de 50 F à 153 F, ce qui est déjà une amélioration, et nous pensons obtenir dans les années à venir, la parité avec nos valeureux de 1914-1918.

Nous savons que certains camarades n'ont pas encore touché ce nouveau taux... Mais il y aura un rappel... Nos amitiés.

Daniel FLEURFAU, 28 - Terminières :  
60 F c'est le règlement de notre ami qui pense aussi aux œuvres de l'Amicale. Merci. Adressons bien volontiers tes amitiés à tous, et en particulier, aux anciens de l'arsenal de Schwerin, ainsi qu'aux membres du bureau. Nos amitiés.

Antonin DURAND, 17 - La Rochelle :  
Pour ma cotisation et les bons de soutien. Mes amitiés aux camarades du II C. Je suis toujours heu-

reux de recevoir le journal. Nous en sommes particulièrement satisfait... Mais il faut aussi le composer... Et notre matière grise n'est pas hélas inépuisable, c'est pourquoi nous sollicitons des uns et des autres, des articles, des souvenirs, et pourquoi pas... sur le temps passe lorsqu'on se trouve en « retraite », sujet, comment occuper nos « loisirs ».

Georges SERMONDADAZ, 30 - Serniac :  
Avec tous ses meilleurs souhaits de réussite pour la tombola et mes meilleures amitiés à tous.

Albert BAILLY, 92 - Asnières :  
Amical souvenirs aux anciens du II D.

Emilien GAUTHIER, 72 - Le Mans :  
Pour ceux qui ne peuvent pas, en ajoutant un supplément à son règlement et adresse toutes ses félicitations pour notre dévouement. Merci.

BLANCHET, 59 - Preux-au-Bois :  
Avec mon amical souvenir aux anciens de Stettin et Stargard.

Jean BOSSU, 59 Roubaix :  
Merci du règlement arrondi. Toujours fidèle et sympathique souvenir aux anciens.

Raymond BONICHON, 59 - Saint-Pierre-le-Moutier :  
Amitiés à tous, particulièrement aux anciens de Perlín (bucherons), State et Drenhow.

Marius CASTE, 58 - Nevers :  
Bonjour à tous les amis.

Louis DRUET, 49 - Cholet :  
Amical salut à tous.

André LAVIELLE, 40 - Capbreton :  
Avec mes excuses pour avoir omis le versement de la cotisation 1975. Je garde les deux carnets de bons de soutien. Avec mes chaleureux encouragements aux dévoués dirigeants et mes amitiés aux anciens du II C. Bien cordialement à tous.

Roger JEAN, 17 - Arvert :  
Pour règlement de ma cotisation 1975 et des deux carnets de bons. Avec mes plus amicales pensées pour tous.

**Lorsque tu paies si gentiment tes carnets de bons de soutien, sois aimable d'y joindre le montant de la cotisation 1975, afin de nous éviter de te la réclamer ensuite, et puis elle nous est nécessaire pour faire le journal, et maintenir l'Amicale. Merci.**

CHAMOUX, 95 - Enghien :  
Bien amicalement à tous les anciens du Stalag II D.

Maurice MEYRONNE, 63 - Volvic :  
Salut à tous les copains.

Abbé GREGOIRE, 62 - Mazingarbe :  
Bon souvenir du père Grégoire aux anciens du II D Stargard.

JAUDARD, 71 - Saint-Vallier :  
Amical bonjour à tous les camarades du II E et ceux de Ludwiglust.

Robert JESSEL, 33 - Langon :  
Avec mon bon souvenir à tous. Je ne puis oublier notre cher Robert Legros, qui a tant fait pour l'Amicale. A l'équipe qui a pris la relève toute mon admiration et mon amitié.

Que tu es encourageant... tes paroles sont très réconfortantes.

Albert ROCHEIL, 13 - Marseille :  
Bien des choses à tous et à peut-être à un de ces jours. Oui, pourquoi pas.

Gaston QUINSON, 01 - Bourg-en-Bresse :  
Félicitations pour tout ce que vous faites. Avec nos amitiés.

Raymond GERMOND, 41 - Droue :  
Bonjour aux camarades P.G. du kommando C 409, Scheverin.

Charles BAL, 42 - Saint-Symphorien-de-Lay :  
J'ai toujours plaisir à trouver dans « Le Lien » le nom de camarades perdus de vue, mais pas oubliés. Félicitations et encouragements à ceux qui maintiennent « Le Lien ».

André COUTEL, 59 - Valenciennes :  
En règlement des bons et de la cotisation, et œuvres sociales, et meilleur souvenir aux anciens du II E. Merci pour eux.

Louis BORNAT, Paris :  
Toujours heureux d'avoir des nouvelles des camarades. Avez-vous des nouvelles de notre ami Cottereau de Rouen. Pour le moment aucune. Amitiés.

André WOLF, 92 - Sceaux :  
Merci de ton règlement. Ta cotisation n'était pas payée et avec ton règlement nous l'enregistrons donc. Nous te souhaitons de bonnes vacances en attendant aussi le plaisir de te voir.

J. PROUMEN, 38 - Grenoble :  
Merci de ton règlement arrondi pour nos œuvres sociales. Adressons tes amitiés à tous les anciens du II C.

Emile FORNIER, 59 - Mouvoux :  
Je vous remercie d'avoir bien voulu me communiquer l'adresse de mon camarade Michel Guéry et vous précise que je faisais partie du Stalag II E. Cela n'a aucune importance nuisque toutes les Amicales des Stalags II sont ensemble.

GUITERMAN, 75 - Paris :  
En adressant un règlement fort substantiel dont nous le remercions très vivement, nous écrit, je ferai toujours tout ce qui me sera possible pour les camarades dans le besoin. J'envoie à tous mes anciens compagnons de la Kinder K. de Rostock (Stalag II A), un amical bonjour et serais heureux d'avoir de leurs nouvelles. C'est

avec joie que nous te recevrons à l'Amicale, ainsi que tu le précises, mais peux-tu nous informer de ta venue quelques jours avant. Amitiés, à moins que tu ne viennes un vendredi.

André DANSET, 59 - Tourcoing :  
Ci-joint chèque arrondi (merci). Tu nous écris, merci de me tenir au courant de toutes nos nouvelles, par « Le Lien ». Cela me fait toujours beaucoup de plaisir, la retraite approche et je souhaite avoir plus de temps pour me consacrer aux amis. Comme nous en serons heureux.

GAILLARD, 59 - Valenciennes :  
Avec ce chèque veuillez couvrir ma cotisation et porter le reste sur le compte « carnets ». Ce que nous faisons bien volontiers.

Toutes mes félicitations aux vaillants membres du bureau et aux anciens du II E mon bon souvenir.

RAECKELBOOM, 59 - Saint-Pol-sur-Mer :  
J'envoie le mandat pour les deux carnets, ma cotisation et le reste pour la caisse de secours (merci de ton très substantiel règlement).

Avec toute ma sympathie je vous envoie un amical bonjour et un grand bravo, et merci pour votre dévouement. Encore merci et à bientôt.

Chanoine Paul BEILLIARD, 62 - Auchel :  
Pour les deux carnets que vous m'avez envoyés. Bien cordiale amitié.

François BOUTEILLE, 11 - Carcassonne :  
Merci de ton règlement... Mais tu n'as pas pensé au règlement de ta cotisation pour 1975, à l'avance merci du second envoi. Nous n'omettons pas d'adresser à tous tes sentiments K.G. et toute ton amitié.

J. MIRABEL, 47 - Tournon-d'Age-nais :  
Afin de participer aux œuvres sociales de l'Amicale, je conserve les deux carnets. J'ignore si je me suis acquitté de la cotisation 1975. La somme que j'adresse peut en faire le règlement. En effet ton règlement couvre cotisation et bons de soutien... et il n'y a aucune raison pour que tu ne continues pas à recevoir « Le Lien ». Merci et amitiés des anciens du II D.

DUROSC, 65 - Tarbes :  
Habitant Tarbes depuis seulement deux ans, je ne connais pas beaucoup d'A.C.P.G. Je garde un carnet pour moi et espère avoir la visite de quelques anciens du II E à l'occasion du pèlerinage de Lourdes en septembre. Amical bonjour à tous et particulièrement à ceux du kommando C 426, Grostorf, Stalag II E. Nous espérons que les uns et les autres entendront ton appel et te rendront visite... Tu pourras aller aussi à la permanence à Lourdes, si ton commerce te laisse des loisirs et tu seras

certain de retrouver des anciens. Amitiés.

R. LONGUENIN, 80 - Moreuil :  
Merci de ton règlement de nos carnets. A l'occasion pense donc à régler aussi ta cotisation, cela nous rendra service. Tu nous sounaites une parfaite réussite pour la campagne en faveur des œuvres sociales... nous t'en remercions.

Marcel GEOFFROID, 75 - Paris :  
Sans attendre mon retour dans la capitale prévue pour la fin du présent mois, je vous adresse un chèque de 100 F pour régulariser carnets et cotisation, le surplus devant être utilisé pour les œuvres sociales qui requièrent, je le pense, davantage de moyens chaque année.

Amitiés à tous les membres du bureau dont j'admire et apprécie le dévouement et fidèle souvenir aux anciens du kommando de la Zuckerfabrik Lubz (II E).

Merci ami de ta fidélité. Sois sans inquiétude... nous ne manquons pas de cas sociaux... et nos fonds vont strictement à nos déshérités. Au plaisir de te voir un vendredi.

CAMINADE, 13 - Arles :  
Je souhaite que votre santé et votre courage continuent à être excellent pour poursuivre votre belle œuvre de camarades. Mes amitiés à tous.

René DERAMOND, 82 - Septfonds :  
Mon bon souvenir à tous les camarades du kommando A 96 (Neubrandenburg) : Dulon, Content, Costes, Gaubert, Tisserand, Plantard et autres. Avons noté aussi ton changement de rue.

Louis BLANC, 69 - Bron :  
Avec toutes mes amitiés aux anciens du Stalag II E. Merci pour la vente des carnets.

J. BARRY DELONGCHAMPS, 92 - Meudon :  
Inclus 50 F pour les œuvres sociales des Stalags II et règlement de ma cotisation. Merci.

André COPPENS, 59 - Villeneuve-d'Ascq :  
Avec toutes mes amitiés à tous les amis.

Charles NICOT, 71 - Marcigny :  
Garde deux carnets et paie ma cotisation. Pourquoi avez-vous interrompu la publication de la liste des adhérents de l'Amicale... Dommage il y avait tant de noms derrière lesquels apparaissait le visage d'un ami oublié. Bien amicalement à tous.

Le journal coûte trop cher pour que nous puissions y publier des listes interminables des camarades adhérents à l'Amicale, par contre c'est bien volontiers que nous mentionnons sur le journal le nom des camarades qui souhaitent soit le bonjour, soit des amitiés. Et au cours de leur règlement, si chacun nous mettait un petit mot cela ferait déjà pas mal de copie.

## Les Bonnes

DE PROVINCE...

Robert Jessel (II A), route de Bordeaux à Langon, reçoit et recevra toujours les amis des II pour leurs assurances et conseils.

Gagliardini, 8, rue Saint-Philippe, Nice, Bar de la Plage. Meilleur accueil.

Jean Legras (II C), route d'Epernay à Chouilly, par Epernay. Champagne.

Philibert Dubois (II E), Venteuil, par Epernay. Champagne.

Ruet (II E), rue de Belfort, Auncourt (Doubs). Concessionnaire Peugeot. Téléphone 91-56-93.

Gaston Braun, 88 - Evital-Clairefontaine. Peinture et Décoration, tout à votre service.

Etablissements Marchand Frères, M. Désiré Langlet (ex II D), boulevard Poincaré, 62 - Béthune.

« Saredos » : Reliure - dorure ; sérigraphie ; drapeaux - écussons ; pavements - illuminations ; impression à chaud sur plastique ; pochettes dorées pour livres de famille ; housses plastiques - cadastre ; fournitures administratives. M. Armand Lebaillly, président directeur général, vice-président du groupe Nord, 9, rue Victor-Hugo, 59 - Saint-André-lez-Lille. B.P. 6. Tél. 55-33-62.

H. Plivard, agence Motobécane, Trun (Orne).

Henry Bailly, avenue Paulin-Erfert, Gien (Loiret). Maréchalerie.

Marcel Brain, 10 - Romilly. Serrière, construction de remorques agraires.

M. Delattre, Estérel-Parc, 06 - Mandelieu. Artisan couvre-lits et édredons piqués. Tél. 38-95-96.

André Boigontier, 8, rue Parmentier, 53 - Mayenne. Horloger. René Durand, Electro-Ménager, 83 - Saint-Cyr.

G. Gouley, Horlogerie-Bijouterie, 5, place Jean-Jaurès, 89 - Vermanton. Tél. 184.

Banon et Fils, Distillateurs, 04 - Digne-les-Bains. Miel pur de Haute-Provence. Essence de lavande.

Maison Pouchain - Leclercq, tissus, soieries, nouveautés, 76, rue du Général-de-Gaulle, 59 - La Gorgue.

La "Soupe est Maigre"  
Pour nos amis artisans  
Donnez-leur votre  
préférence

## Adresses

... ET CELLES DE PARIS

André Maze (II A), rue des Solitaires, 75020 Paris. Assurances tous genres. BOT. 70-34.

Geoffroy (II A), rue de Crussol, Paris. Transports. 355-52-86.

Gustave Manin (II C), cité Popincourt, 75011 Paris. Artisan repousseur moderne et restauration d'ancien. ROQ. 19-05.

Marius Boursy (II C), 52, rue Condorcet, 75009 Paris. Bar.

Chaim Herszligowicz, 115, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tailleur. OBE. 85-36.

Bernard Doroy (II A), 11, rue St-Lazare, Paris. Comptable contentieux. TRU. 71-08.

Marcel Ferret (II A), 40, avenue du Clocher, Aulnay-sous-Bois. Fruits et Légumes. Tél. 929-70-79.

David Gorentin (II A), 80, rue de Rivoli, Paris. Chirurgien-dentiste. ARC. 05-39.

Roger Laine (II A), passage Pecquai, 75003 Paris. Confiserie. ARC. 69-90.

Marcel Boyenva, Wavignies (Oise). Couverture, plomberie, chauffage, appareils sanitaires. Tél. : 6.

Mme Noailles, veuve de notre ami Joseph (II A), 16, rue Saint-Marc, Paris. Bar-tabac.

Gaston Robin (II A), 5 et 7, rue Jacques-Cartier, 75018 Paris. Chauffage central. Tél. MAR. 09-37.